



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 juin 2022

Original : anglais/espagnol/français

**Soixante-dix-septième session**  
Point 99 d) de la liste préliminaire\*  
**Désarmement général et complet**

## **Relation entre le désarmement et le développement**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport, soumis en application de la résolution [76/37](#) de l'Assemblée générale, porte sur la nécessité de renforcer la relation entre le désarmement et le développement dans le système des Nations Unies et contient des renseignements reçus des États Membres sur ce sujet.

\* [A/77/50](#).



**Table des matières**

|                                                                                          | <i>Page</i> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| I. Introduction . . . . .                                                                | 3           |
| II. Application de la résolution <a href="#">76/37</a> de l'Assemblée générale . . . . . | 3           |
| III. Réponses reçues des gouvernements . . . . .                                         | 4           |
| Burkina Faso . . . . .                                                                   | 4           |
| Cuba . . . . .                                                                           | 5           |
| Mexique . . . . .                                                                        | 7           |

## I. Introduction

1. Au paragraphe 1 de sa résolution 76/37, intitulée « Relation entre le désarmement et le développement », l'Assemblée générale a souligné le rôle central que jouait l'Organisation des Nations Unies dans la relation entre le désarmement et le développement et prié le Secrétaire général de renforcer encore ce rôle.
2. Au paragraphe 2 de la résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à prendre, par l'intermédiaire des organes compétents et dans les limites des ressources disponibles, des mesures propres à assurer l'application du programme d'action adopté le 11 septembre 1987 à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (voir A/CONF.130/39).
3. Au paragraphe 6 de la résolution, l'Assemblée générale a invité de nouveau les États Membres à communiquer au Secrétaire général des renseignements sur les mesures et les efforts visant à consacrer au développement économique et social une partie des ressources libérées par la mise en œuvre d'accords de désarmement et de limitation des armements. En outre, au paragraphe 7, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui faire rapport à sa soixante-dix-septième session sur l'application de la résolution. Le présent rapport fait suite à cette demande.
4. Dans une note verbale du 11 février 2022, le Secrétariat a demandé aux États Membres de lui communiquer leurs vues sur la question avant le 31 mai 2022. Au moment de l'établissement du présent rapport, il avait reçu les réponses des États Membres suivants : Burkina Faso, Cuba et Mexique. Toute communication reçue après le 31 mai sera publiée, dans la langue de l'original, sur le site Web du Bureau des affaires de désarmement<sup>1</sup>. Aucun additif ne sera publié.

## II. Application de la résolution 76/37 de l'Assemblée générale

5. Au cours de la période considérée, l'ONU a poursuivi ses efforts en faveur du renforcement des liens entre le désarmement et le développement, notamment dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La coordination interinstitutionnelle par l'intermédiaire du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères a continué à jouer un rôle essentiel à cet égard, notamment en ce qui concerne la nécessité d'intégrer les préoccupations en matière de désarmement et de développement dans les activités menées par les organismes qui le composent, afin de mieux refléter le lien entre désarmement et développement.
6. Par l'adoption du Programme 2030, l'ONU a réaffirmé que la paix, la sécurité et le développement étaient indissociables et que la prise de conscience et la compréhension de ces liens étaient une condition préalable nécessaire au développement économique et social durable. L'ONU estime que la réglementation et la gestion efficaces des armes peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.
7. Le lien crucial entre la prévention et la réduction de la violence et le développement est clairement établi dans l'objectif 16 du développement durable et, en particulier, par sa cible 16.4, axée sur la nécessité de réduire nettement le trafic d'armes. Le Bureau des affaires de désarmement et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont continué à jouer leur rôle de cogarants de l'indicateur 16.4.2<sup>2</sup>

<sup>1</sup> <https://www.un.org/disarmement/fr/>.

<sup>2</sup> Indicateur 16.4.2 : « Proportion des armes saisies, trouvées ou rendues volontairement dont la provenance ou l'utilisation illicite a été retracée ou établie par des autorités compétentes, conformément aux instruments internationaux ».

des objectifs de développement durable en aidant les États à recueillir et à gérer des données et des informations relatives au trafic d'armes. Pour ce faire, ils s'appuient sur le questionnaire sur les flux illicites d'armes établi dans le cadre du Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et sur les rapports nationaux soumis par les États concernant la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères a également facilité l'échange de vues et la coordination de l'action menée sur le terrain en vue d'exécuter les activités relevant de l'indicateur 16.4.2. Enfin, le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements a apporté un soutien financier aux partenaires de réalisation dans le cadre des projets à effet rapide concernant, en particulier, la cible 16.4.

8. Dans l'optique de renforcer encore le lien entre efforts de désarmement et de développement au niveau des pays, le Bureau des affaires de désarmement et le Programme des Nations Unies pour le développement ont continué de superviser la mise en œuvre des activités menées au moyen du fonds appelé « Entité "Sauver des vies" », une facilité de financement lancée par le Secrétaire général dans le cadre du Fonds pour la consolidation de la paix. Des activités actuellement en cours au Cameroun, à la Jamaïque et au Soudan du Sud, aident les États Membres à lutter contre la violence armée et le trafic et l'utilisation abusive d'armes légères et de petit calibre dans le cadre d'une approche globale de sécurité et de développement durables.

9. En application de l'Article 26 de la Charte des Nations Unies, tous les États Membres se sont engagés à ne détourner vers les armements « que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ». Depuis 1981, le Bureau des affaires de désarmement établit le Rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires. Il s'agit d'un instrument de transparence facultatif par lequel les États Membres rendent compte de leurs dépenses militaires annuelles. On voit donc que l'ONU est saisie de longue date de la question de la réduction des dépenses militaires et de celle de la promotion de la transparence et de la confiance entre les États dans ce domaine. Il importe que tous les États contribuent de façon uniforme à ces deux questions, qui conservent toute leur importance. Les informations fournies par les États Membres dans le cadre de cet instrument peuvent servir à dégager les tendances relatives aux dépenses militaires et à alimenter les débats entre les États Membres sur ce qui constitue un niveau de dépense adéquat en la matière. Elles pourraient également contribuer à instaurer les conditions propices au développement par la voie du désarmement. Les informations communiquées par les États sont consultables dans la base de données en ligne gérée par le Bureau des affaires de désarmement.

### III. Réponses reçues des gouvernements

#### Burkina Faso

[Original : français]

[31 mai 2022]

Le Burkina Faso fait partie des pays les plus pauvres au monde selon l'indice de développement humain. Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Burkina Faso a été confronté et continue d'être confronté à des crises qui ont entraîné une prolifération et une circulation illicite des armes sur le territoire national.

Le Burkina Faso est aussi situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest et un pont entre l'Afrique côtière et la zone sahélo-saharienne. Du fait de sa position géographique, il a subi et subit encore l'impact des différentes crises sous-régionales.

Cette prolifération et circulation illicite des armes occasionne la criminalité transnationale organisée, les attaques et agressions à main armée sur les grands axes routiers du pays, etc. Depuis avril 2015, le pays est de façon croissante sous la menace des attaques et enlèvements par les groupes armés terroristes qui écument le pays. Aux armes, s'ajoutent l'utilisation des engins explosifs improvisés par les groupes armés terroristes.

Compte tenu de cette situation d'insécurité et d'instabilité, les populations sont obligées d'abandonner de nombreuses activités génératrices de revenus. Du fait du terrorisme et de l'insécurité, certaines parties du pays sont carrément abandonnées et les différentes ressources s'y trouvant sont inexploitées, donc un véritable manque à gagner pour le pays, donc un frein à son développement. C'est le cas de la fermeture de certains sites aurifères qui sont obligés de fermer du fait du terrorisme et cela impacte négativement sur le produit intérieur brut (PIB). Le terrorisme a contraint des membres de la population active à quitter leurs zones de production pour se retrouver dans les centres urbains ou périurbains, devenant des assistés.

De ce fait, le désarmement notamment des différents groupes armés terroristes pourrait relancer le démarrage des activités économiques dans certaines parties du pays, comme dans les zones à fort défi sécuritaire. Cela relancera à coup sûr le développement du pays.

Au regard de ce qui précède, le Burkina Faso est convaincu qu'il y a un lien étroit entre le désarmement et le développement. Le désarmement est donc un facteur puissant de développement des communautés et au-delà, le pays tout entier. Le désarmement et par ricochet, la promotion de la paix et de la sécurité, sont les conditions *sine qua non* au développement.

## Cuba

[Original : espagnol]  
[27 mai 2022]

Nous sommes témoins de la situation affligeante provoquée par les multiples crises résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans tous les pays, principalement dans les pays du Sud. La communauté internationale ne saurait se satisfaire des actions entreprises pour promouvoir le développement. Il importe de renouveler les engagements pris en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

D'après les chiffres publiés par la CNUCED, organisme des Nations Unies chargé du commerce et du développement, dans son Rapport sur le commerce et le développement 2021 en date du 24 mars 2022, la croissance économique mondiale pour 2022 devrait passer de 3,6 % à 2,6 %, et ainsi entraîner un ralentissement de l'économie. Cela pourrait générer des ondes de choc financières susceptibles de pousser certains pays en développement dans une spirale d'insolvabilité et de récession et mettre un coup d'arrêt à leur développement.

Selon les estimations figurant dans le rapport annuel de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le panorama social en Amérique latine, entre 2020 et 2021, le nombre de personnes vivant dans l'extrême

pauvreté augmentera de près de 5 millions dans cette seule région. Cela signifie que le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté est passé de 81 à 86 millions.

Les efforts de l'ONU et de ses États Membres sont en outre contrecarrés par les sécheresses, la hausse des températures, l'élévation du niveau de la mer et d'autres phénomènes liés aux effets négatifs des changements climatiques. Comme le montre le rapport intitulé « Drought in numbers 2022: restoration for readiness and resilience » publié lors de la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, plus de 2,3 milliards de personnes se retrouvent en situation de stress hydrique en 2022, et près de 160 millions d'enfants sont exposés à une sécheresse grave et prolongée.

Dans ce contexte, il est encore plus crucial de mettre en œuvre de la Déclaration sur le droit au développement. Cet instrument, adopté par l'Assemblée générale le 4 décembre 1986, prévoit la réorientation des ressources auparavant destinées à l'armement en faveur des travaux de développement.

Les conflits et la course aux armements sapent les efforts internationaux visant à promouvoir le progrès. D'après le rapport semestriel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (Global Trends), publié en novembre 2021 et consacré aux effets des conflits et de la violence sur le déplacement des personnes fuyant les conflits, près de 51 millions de personnes ont été déplacées dans leur propre pays au cours du premier semestre de 2021.

Selon les statistiques de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à 1 981 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2019.

Il apparaît d'autant plus nécessaire de créer un fonds international géré par l'ONU, auquel serait affectée la moitié des dépenses militaires actuelles afin d'aider les pays les moins avancés à parvenir à un développement économique durable.

L'ONU doit jouer un rôle central dans la relation qui existe entre le désarmement et le développement, notamment en mettant en œuvre les dispositions y relatives figurant dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement de 1987, conférence pour laquelle Cuba a eu le grand honneur d'être l'un des vice-présidents. Le Programme d'action prévoit l'adoption de mesures visant à réduire le niveau et le volume des dépenses militaires et de réaffecter ces ressources au développement économique et social, en particulier dans les pays en développement.

Cuba continuera d'honorer les engagements qu'elle a pris au titre de ce Programme d'action.

L'engagement et la volonté politique du Gouvernement cubain peuvent s'illustrer par une série d'exemples, notamment par la manière dont les Armées de la jeunesse au travail, structure des Forces armées révolutionnaires, participent au développement économique, social et environnemental du pays. Les membres des Armées de la jeunesse au travail contribuent aux activités de production agricole et industrielle et aux activités de construction, ainsi qu'à l'évacuation, au sauvetage et au secours de la population en cas de catastrophes naturelles et climatiques.

Dans sa législation et son Plan national de développement économique et social à l'horizon 2030, Cuba s'est fixé des objectifs concernant la sphère du développement, sur les plans économique aussi bien que social, et a maintenu ses engagements en matière de désarmement nucléaire, biologique et chimique.

Cuba alloue la plupart de ses ressources publiques à des secteurs qui contribuent directement au développement durable. Pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus durant l'année 2021, les dépenses relatives à la campagne de vaccination de la population cubaine, à l'acquisition de médicaments et de matériel connexe, et au soutien des garanties salariales liées aux arrêts de travail justifiés et nécessaires se sont chiffrées à plus de 16 milliards de pesos.

Au titre de la loi de finances pour 2022, il est prévu de dépenser 224 580 millions de pesos pour soutenir l'activité, dont 69 % du montant seront consacrés à l'éducation, à la santé et à la sécurité sociale.

Il demeure urgent et impératif pour l'humanité de parvenir à un désarmement général et complet, et en particulier au désarmement nucléaire, sous un contrôle international efficace. Les États Membres doivent respecter strictement les obligations qui leur incombent au titre des accords internationaux sur le désarmement et la maîtrise des armements. La course aux armements doit cesser et les vastes ressources qui lui sont allouées doivent être réaffectées pour assurer une vie digne à chaque être humain sur la planète et pour parvenir à un développement durable qui contribuera au bien-être des générations à venir.

## Mexique

[Original : espagnol]  
[30 mai 2022]

Le Mexique soumet le présent document conformément à la résolution 76/37 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Relation entre le désarmement et le développement », dans laquelle cette dernière demande aux États Membres de fournir au Secrétaire général des renseignements sur les mesures et les efforts visant à consacrer au développement économique et social une partie des ressources libérées par la mise en œuvre d'accords de désarmement et de limitation des armements, afin de réduire l'écart toujours croissant entre pays développés et pays en développement.

Dans un contexte international actuellement marqué par une pandémie due à la propagation du SRAS-CoV-2, ainsi que par l'intersection de crises financières, économiques, énergétiques, environnementales, sociales et alimentaires, les ressources économiques consacrées au maintien et à l'augmentation des arsenaux contrastent fortement avec celles consacrées au développement et au désarmement dans le monde. Bien que certains États aient dû réduire leurs dépenses militaires pour répondre aux besoins en matière de santé, les dépenses militaires restent excessives à l'échelle mondiale.

Selon l'Institut international de recherches pour la paix, en 2021, les dépenses militaires mondiales ont atteint le record historique de 2 100 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à l'année précédente, représentant 2,2 % du produit intérieur brut mondial. Ainsi, les dépenses militaires mondiales ont atteint un niveau record au cours de la deuxième année de la pandémie, nonobstant la chute de la croissance économique.

Ces chiffres inquiétants, ainsi que l'annonce faite par certains États de leur intention de moderniser, d'accroître ou de spécialiser leurs arsenaux militaires, font honte à une époque où les besoins mondiaux en matière de santé restent pressants, où la pauvreté est en hausse en raison des conditions sanitaires actuelles et de la baisse de la croissance économique, et où il est urgent de fixer des objectifs de développement durable. Il est donc injustifiable que des ressources financières démesurées continuent d'être dépensées pour maintenir, augmenter et moderniser les arsenaux militaires.

Le Mexique est déterminé à assumer sa responsabilité dans l'édification d'un monde plus équitable, plus juste et plus pacifique. Dans ce contexte, le pays participe à tous les efforts multilatéraux visant à réaliser un désarmement général et complet, à contribuer à une réduction des dépenses mondiales en armements, ainsi qu'à faire en sorte que davantage de ressources soient affectées à la coopération internationale et à l'aide au développement.

Le Mexique s'est concentré sur l'élaboration de documents, d'états des lieux et d'analyses stratégiques, ce qui a permis d'obtenir un point de vue général et spécifique sur le problème du trafic d'armes.

Dans le strict respect des résolutions des organes de l'ONU et de l'Organisation des États américains, le Mexique encourage la coopération dans les activités liées au désarmement, la transparence des dépenses militaires et le renforcement des mesures de confiance.

Par ailleurs, conscient du lien qui unit la prévention et la réduction de la violence au développement social, le Mexique a mis en œuvre diverses politiques publiques au niveau national, dont les suivantes :

- En 2021, la campagne « Oui au désarmement, oui à la paix » a continué à être mise en œuvre au niveau national. Cette politique publique vise à contribuer à la réduction des taux élevés de violence, en sensibilisant la population aux risques liés à la possession d'armes à feu et de munitions. La campagne consiste à encourager la population civile à remettre volontairement ses armes en échange d'une compensation financière ou d'un avantage en nature pour toute la famille (ressources économiques, produits de première nécessité ou appareils électroménagers).
- Au cours de la période du 21 janvier 2019 au 20 septembre 2021, 5 966 armes de poing, armes d'épaule et grenades ainsi que 1 091 055 munitions ont été récupérées et détruites. En contrepartie, des compensations à hauteur de 18 654 471,50 pesos ont été reversées. Ces ressources financières ont bénéficié à 4 596 personnes, dont 1 667 femmes et 2 929 hommes.
- Cette campagne est une action sociale interinstitutionnelle menée en coordination avec la société civile, l'Église catholique et les trois niveaux de gouvernement, avec la participation du Secrétariat de la défense nationale, ainsi que la participation des Secrétariats d'État pour la sécurité citoyenne ; pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation ; les femmes ainsi que l'inclusion et le bien-être social.
- Conformément au Plan national de développement pour 2018-2024, le Mexique a organisé des activités axées sur la promotion du développement, afin de combattre et de prévenir la criminalité et la violence. On peut citer à titre d'exemple le réseau de centres pour l'innovation, la liberté, les arts, l'éducation et le savoir (programme PILARES), lancé à Mexico en 2019. Ces centres, situés notamment dans les quartiers les plus marginalisés et les plus violents, permettent aux communautés d'accéder à l'éducation, à la formation et au développement. L'initiative a été rendue possible grâce à l'accès à des « cyberécoles », à des ateliers d'entrepreneuriat et à des formations à divers métiers.
- Au Mexique, les programmes sociaux sont principalement axés sur les familles vivant dans des zones fortement marginalisées ou marquées par la violence, ainsi que dans des zones à majorité autochtone, dans le but de s'attaquer aux causes structurelles qui entravent le développement. En 2021, le budget alloué

aux programmes sociaux était de 185 392,4 millions de pesos (9 133,7 millions de dollars).

- Les ressources allouées au programme de pension pour le bien-être des personnes âgées en 2021 s'établissaient à 135 662,1 millions de pesos (6 683,6 millions de dollars).
- Pour sa part, en 2021, les ressources du programme de pension pour le bien-être des personnes ayant une invalidité permanente se sont élevées à 16 614,0 millions de pesos (818,5 millions de dollars).

Pour le Mexique, une politique sociale est synonyme de bien-être dans le pays. Les programmes sociaux au Mexique sont guidés par le principe de la réparation des injustices sociales et de la promotion de la croissance économique, sans porter atteinte à la coexistence pacifique, aux liens de solidarité, à la diversité culturelle ou à l'environnement.

---